

Note d'orientation de l'atelier technique de lancement du PACEBCo

Introduction

Le rapport d'évaluation a prévu l'organisation d'un séminaire sous-régional de lancement du programme et des ateliers de lancement dans chaque paysage. L'atelier de lancement officiel a été organisé en septembre 2009 à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC). Cet atelier a surtout regroupé les autorités publiques nationales et régionales, les agences de coopération et quelques organisations non gouvernementales internationales en activité dans la sous-région. La plupart des acteurs directement impliqués dans la mise en œuvre des activités du programme, notamment les institutions publiques nationales en charge de la gestion des aires protégées dans les pays concernés, les organisations locales et certaines autres organisations internationales de conservation et de développement en activité dans la sous-région, n'ont pas pris part à cet atelier. Par conséquent, elles ne possèdent pas les informations clés qui puissent faciliter leur totale implication dans la mise en œuvre du PACEBCo.

En outre, le Comité de pilotage tenu à Libreville les 17 et 18 décembre 2010 a recommandé d'accroître la visibilité du PACEBCo et de placer les institutions publiques nationales en charge de la gestion des aires protégées au centre du dispositif de mise en œuvre des activités du programme.

Dans le but de répondre à cette préoccupation, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) envisage d'organiser un atelier sous-régional qui regroupera principalement les partenaires d'exécution des activités du programme et toutes les autres parties dont la contribution pourrait faciliter la mise en œuvre sur le terrain.

Objectifs de l'atelier

L'atelier technique de lancement du programme a pour objectif général de créer les conditions nécessaires pour la mise en œuvre efficace des activités dans les paysages.

Plus spécifiquement, l'atelier vise à :

1. Fournir aux différentes parties prenantes, les informations actualisées relatives au programme et les modalités de sa mise en œuvre sur le terrain ;
2. Informer/former les organisations impliquées dans la mise en œuvre du programme sur les procédures administratives, comptables et financières du programme ;
3. Identifier les problèmes potentiels liés à la mise en œuvre des activités du programme et proposer des solutions appropriées.
4. Echanger sur la mise en place et le fonctionnement du Fonds de Développement Local.

Résultats attendus :

Les résultats ci-après sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'atelier :

- Les différents acteurs possèdent les connaissances nécessaires pour une exécution des activités qui soit conforme aux documents du programme (rapport d'évaluation,

les PTBA, les conventions de partenariat, les contrats et sous-contrats de prestations de services) ;

- Les acteurs impliqués dans l'exécution des activités du programme sont formés ;
- Les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme sont clarifiés ;
- Les stratégies de mise en place et de fonctionnement du Fonds de Développement Local sont proposées.

Méthodologie et articulation des travaux

Pour atteindre les objectifs de l'atelier, les travaux seront organisés en sessions plénières et en travaux de groupe.

Après la cérémonie d'ouverture, des plénières permettront de présenter les éléments du programme et les modalités de sa mise en œuvre.

Des sessions de formation seront organisées afin d'initier les acteurs impliqués dans l'exécution des activités du programme aux procédures applicables en particulier les règles et procédures de la BAD et les procédures spécifiques du PACEBCo telles que décrites dans les conventions, les contrats et les sous-contrats approuvés par la CEEAC.

Dans le but de faciliter l'identification des problèmes auxquels ils pourraient avoir à faire face et formuler les solutions appropriées à chacun de ces problèmes potentiels, les participants seront repartis en quatre groupes, suivant leur rôle dans l'exécution du programme (Institutions publiques nationales en charge de la gestion des aires protégées, partenaires sous-traitants au niveau des pays, experts en développement local, unité de gestion du programme). Ils discuteront également des préoccupations liées à leurs statuts et à leurs conditions de travail et proposeront les mesures adéquates pour les prendre en compte et garantir la réussite du partenariat.

Lieu

Afin de tirer avantage des facilités logistiques de l'implantation de l'UGP, l'atelier de lancement du programme se tiendra à Yaoundé, Cameroun.

Dates:

19 au 21 septembre 2011

Participants (142)

**PROGRAMME D'APPUI A LA CONSERVATION DES ECOSYSTEMES DU BASSIN DU CONGO
(PACEBCo)**

ATELIER TECHNIQUE DE LANCEMENT DU PROGRAMME

Programme provisoire

Yaoundé, du 19 au 21 septembre 2011

Première Journée : 19 septembre 2011

7h30-8h45 : Accueil et enregistrement des participants

9h00-9h45 : Cérémonie d'ouverture

- Mot de bienvenue de la COMIFAC
- Mot de la BAD
- Discours d'ouverture de la CEEAC

9h45-10h00 : Photo de famille

10h00-10h30 : Pause café

Plénière

10h30-10h45 : Présentation des résultats attendus et de l'articulation des travaux de l'atelier

10h45-11h30 : Présentation du PACEBCo

Etat d'avancement du programme

11h30-13h00 : Exécution des conventions de partenariat (RAPAC, CIFOR, EFG, ERAIFT)

13h00-14h15: Pause déjeuner

Modalités de coordination et gestion du programme

14h30-14h45: Règles et procédures applicables à la mise en œuvre du Programme

14h45-15h45 : Procédures spécifiques à la mise en œuvre des partenariats

15h45-16h15 : Rôle des experts des antennes dans la mise en œuvre des activités par les partenaires sur le terrain

16h15-16h30 : Pause café

Opérationnalisation des concepts du programme (Centres écologiques, Antennes multifonctionnelles, Postes de gardes)

16h30-17h00 : Présentations

17h00-17h30 : Discussion

17h30-17h45 : Présentation du programme de la 2ème journée.

Deuxième Journée : 20 septembre 2011

Plénière

8h30-8h45 : Synthèse des travaux de la première journée

8h45-9h30 : Présentations sur le Fonds de développement local (03)

9h30-9h45 : Pause café

9h45-12h45: Travaux de groupe

- Groupe 1 : Institutions publiques nationales en charge de la gestion des aires protégées
Groupe 2 : Partenaires sous-traitants au niveau des pays
Groupe 3 : Unité de gestion du programme (Manuel de procédures administratives, financières et comptables, etc.)
Groupe 4 : Fonds de Développement Local
12h45-13h45 : Pause déjeuner

Sessions thématiques de formation

- 13h45-15h00 : Trésorerie (décaissement, justification des avances, etc.) / Fonds de développement local
15h00-15h15 : Pause café
15h15-17h00 : Planification et système de suivi (système des rapports, outils, etc.)

Troisième journée 21 septembre 2011

Plénière

- 8h30-8h45 : Synthèse des travaux de la deuxième journée

Sessions thématiques de formation

- 8h45-9h45 : Acquisitions (Biens, Services et Travaux)
9h45-10h00 : Pause café
10h00-11h30 : Acquisitions (suite)
11h30-12h45 : Technologies de l'information
12h45-13h45 : Pause déjeuner

Travaux de groupe (suite)

- 8h45-9h45 : Groupe 4 (Fonds de développement local)
9h45-10h00 : Pause café
10h00-12h45 : Groupe 4 (Fonds de développement local)
12h45-13h45 : Pause déjeuner

Plénière

- 13h45-15h15 : Restitution des résultats des travaux et discussion
15h15-15h45 : Adoption des recommandations de l'atelier
15h45-16h15 : Cérémonie de clôture :
Lecture des recommandations
Discours de clôture
Fin des travaux.